

# JE SUIS JEUNE

SAINT-HERBLAIN VILLE ACTIVE POUR SA JEUNESSE

3 / 15  
ans

## Mes vacances de Noël 2023

Offres de loisirs  
Accueils de loisirs



   [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr)

saint-herblain  
La Ville



Si les vacances de Noël sont propices aux festivités et aux retrouvailles familiales et amicales, elles offrent aussi assez de temps pour se dépenser et s’amuser avec d’autres jeunes. Invitation au divertissement, ce programme devrait intéresser vos enfants, les petits comme les plus grands ! Escalade, cinéma, patinoire, loisirs créatifs... le programme de ces deux semaines de vacances a été concocté avec soin par les services de la Ville, afin d’offrir une belle variété d’activités à toutes et tous.

Bonnes vacances et bonnes fêtes de fin d’année à toutes et tous.

*Bertrand Affilé*  
Maire de Saint-Herblain  
Vice-président de Nantes Métropole

Plaquette vacances de Noël 2023  
« Offre 3/15 ans »

Hôtel de Ville de Saint-Herblain  
02 28 25 20 00 - saint-herblain.fr

Directeur de publication : Bertrand Affilé  
Responsable de communication : Céline Duthil  
Coordination : Audrey Gerbaud  
Maquette : Elodie Mamet  
Photos : Pixabay, Pexels, Shutterstock

Impression : Offset 5 - 1100 ex  
Novembre 2023



## Sommaire

- **Offres de loisirs 10/13 et 13/15 ans . . . . . 3**
- **Accueils de loisirs 3/10 ans . . . . . 6**

## Fiches de réservation . . . . . 10 et 11

### Le droit aux loisirs pour tous les jeunes

La Ville de Saint-Herblain accueille tous les enfants quels que soient leurs différences, leurs handicaps, ou leurs particularités. Elle s’engage à mettre en place un accueil adapté, dans la mesure de ses possibilités, à chaque enfant, à travers un projet d’intégration défini par les parents, l’enfant et l’équipe d’animation en lien avec le projet de l’accueil de loisirs. Pour cela, une rencontre au préalable avec la famille et/ou les personnes qui s’occupent de l’enfant est indispensable. N’hésitez pas à signaler toute difficulté ou handicap de votre enfant lors de l’inscription. Vous serez mis en contact avec la personne responsable de l’activité afin de préparer au mieux son accueil.

# MON PROGRAMME DE LOISIRS

10/13 &  
13/15 ANS

Inscriptions  
à partir du  
mercredi 6 décembre  
Dès 7 h sur  
Kiosque famille

**DIRECTION DES JEUNESSES,  
DES SPORTS ET DE L'ACTION  
SOCIOCULTURELLE**

Le Carré des services publics  
15 rue d'Arras - 02 28 25 22 60  
inscriptions.djsas@saint-herblain.fr  
Adresse postale : Mairie de Saint-Herblain  
DJSAS - BP 50167 - 2 rue de l'Hôtel-de-Ville  
44802 Saint-Herblain Cedex  
Ouvert du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

# INFOS PRATIQUES

Pendant tes vacances de Noël, profite des offres de loisirs proposées par la Ville et adaptées à toutes tes envies ! Certaines sont même gratuites !

Inscriptions  
à partir du  
mercredi 6 décembre  
Dès 7 h sur  
Kiosque famille

## Comment s'inscrire ?

- à partir de 7 h via Kiosque famille
- à partir de 8 h 30 à l'accueil du Carré des services, 15 rue d'Arras (fiche de réservation page 10).

Seuls les dossiers à jour pour l'année 2023/2024 sont pris en compte.



## 2 offres 10-13 ans et 13-15 ans à la demi-journée

▼  
Pour chaque tranche d'âge,  
du 2 au 5 janvier 2024

Une offre du mardi au vendredi de 13 h 30 à 18 h

Dans 2 centres socioculturels

- **Sillon**  
12 bis av. des Thébaudières  
Quartier Nord
- **Le Grand B**  
11 rue de Dijon  
Quartier Est



Une soirée le jeudi de 16 h à 21 h

## Annulation

Demande par écrit au plus tard le vendredi de la semaine précédant l'activité avant 12 h.

- via Kiosque famille
- ou par mail : [inscriptions.djsas@saint-herblain.fr](mailto:inscriptions.djsas@saint-herblain.fr)
- ou directement au Carré des services

Toute inscription non annulée au préalable et dans les conditions présentées ci-dessus sera facturée.

Absence pour raison médicale : fournir un certificat au plus tard trois jours après le désistement.

- à [inscriptions.djsas@saint-herblain.fr](mailto:inscriptions.djsas@saint-herblain.fr)
- ou par courrier à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle au Carré des services.

## Tarifs

Loisirs  
10/13 et  
13/15 ans

	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarif plafond
Niveau 1	0,50 %	1,75 €	2,50 €	3,75 €	5 €	8,83 €
Niveau 2	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	17,67 €

Ces tarifs sont doublés pour les non-Herblinois.

Certaines activités sont gratuites. Consultez le programme page suivante.

Plusieurs tarifs selon les activités. Consultez le tableau ci-contre et multipliez votre quotient familial par le taux d'effort pour connaître le montant de chaque activité. Un simulateur est également mis à disposition sur le site internet la Ville.

# LOISIRS

10/13 ANS  
13/15 ANS

**Semaine du 2 au 5 janvier 2024**

**Centre socioculturel  
du Sillon**

12 bis av. des Thébaudières  
Quartier Nord

**Centre socioculturel  
Le Grand B**

11 rue de Dijon  
Quartier Est

**Mardi 2 janvier**

**Futsal**

10/13 ans - 12 places - **Gratuit**

RDV au centre à 13 h 30

**Escalade Block'Out**

13/15 ans - 8 places - Tarif niveau 2

RDV au centre à 13 h 30

**Mercredi 3 janvier**

**Cinéma**

10/13 ans - 8 places - Tarif niveau 1

**Activités libres**

13/15 ans - 12 places - **Gratuit**

**Jeudi 4 janvier**

**Crée ton tee-shirt personnalisé**

10/13 ans - 12 places - Tarif niveau 1

**Soirée ciné/raclette**

13/15 ans - 12 places - **Gratuit**

Horaires différents : 16 h à 21 h

**Vendredi 5 janvier**

**Patinoire**

10/13 ans - 8 places - Tarif niveau 1

**Activités libres**

13/15 ans - 12 places - **Gratuit**

**Futsal**  
10/13 ans

Viens t'amuser et jouer en équipe dans un esprit de fairplay et dans la bonne humeur !

L'activité aura lieu au Vigneau (rdv au centre avant le départ).

Mardi 2 janvier - 13 h 30 à 18 h

Centres socioculturels du Sillon et Le Grand B



**Escalade Block'Out**

13/15 ans

Viens t'amuser lors de sessions d'escalade sur différentes parois, pour tous les niveaux. Sensations garanties !

L'activité aura lieu dans la salle du Block'Out à Nantes (rdv au centre avant le départ).

Mardi 2 janvier - 13 h 30 à 18 h

Centres socioculturels du Sillon et Le Grand B



**Soirée ciné/raclette**

13/15 ans

Viens avec tes amis pour voir un film comme au cinéma et déguster une bonne raclette. Activité accessible à tous les régimes alimentaires.

Jeudi 4 janvier - 16 h à 21 h

Centres socioculturels du Sillon et Le Grand B



# MES VACANCES À L'ACCUEIL DE LOISIRS 3/10 ANS

ACCUEIL DE  
LOISIRS  
3/10 ANS



La Ville de Saint-Herblain propose plusieurs accueils de loisirs répartis dans la commune pour les enfants ayant 3 ans révolus.

Un accueil de loisirs  
à la journée de 9 h à 17 h

Arrivée échelonnée à partir de 7 h 45 et départ jusqu'à 18 h, dans les accueils de loisirs Nelson Mandela et Stéphane Hessel. Les enfants inscrits à la Gournerie peuvent être accueillis dans l'un de ces deux ALSH\* puis utiliser le car jusqu'à la Gournerie (horaires des circuits en car page 7).

Retrouvez la liste de vos accueils de loisirs p.7.

Inscriptions  
à partir du  
lundi 20 novembre  
Dès 7 h sur  
Kiosque famille

DIRECTION DE L'ÉDUCATION

9 rue de Charente  
02 28 25 26 39 - education@saint-herblain.fr  
Mairie de Saint-Herblain  
BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex  
Ouvert lundi, mercredi et vendredi  
de 9 h à 17 h (en continu)  
Mardi et jeudi de 9 h à 13 h (accueil sur  
rendez-vous possible dès 8 h)

## Les accueils de loisirs pour les vacances de Noël

### ALSH\* Stéphane Hessel

Maternelle - 3 ans / grande section  
Élémentaire - CP au CM2  
Rue Pauline Kergomard  
02 28 25 27 02  
*Ouvert à la journée*

### ALSH Nelson Mandela

Maternelle - 3 ans / grande section  
Élémentaire - CP au CM2  
3 rue du Danube  
02 28 25 27 25  
*Ouvert à la journée*

### ALSH de la Gournerie

Élémentaire - CP au CM2  
Parc de la Gournerie  
Maison du temps libre  
02 40 94 93 85  
*Ouvert à la journée. Accueil sur site  
à partir de 8 h 45 et départ possible  
jusqu'à 17 h 15*

Accès à la structure par la rue de la  
Syonnière et le lycée Jules Rieffel,  
direction Maison du temps libre.



### À fournir par les familles

- Une gourde au nom de l'enfant et un paquet de mouchoirs jetables
- Les enfants, en maternelle notamment, doivent avoir un sac avec des vêtements de rechange et, s'ils font la sieste, prévoir drap, couverture, douidou, au nom de l'enfant.

Retrouvez les modalités d'inscription  
et de facturation pages 8-9.

## Un ramassage en car pour les enfants inscrits à l'accueil de loisirs de la Gournerie

Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation à leur montée dans le car aux heures indiquées ci-dessous ou peuvent être accueillis avant dans les accueils de loisirs Nelson Mandela et Stéphane Hessel.

### Circuits



Uniquement  
pour les enfants  
inscrits à la  
Gournerie

#### Circuit n°1 - Soleil Levant - Gournerie

8 h 30	École Soleil Levant	17h30
8 h 40	École Condorcet	17h20
8 h 55	ALSH Nelson Mandela	17h05
9 h 00	ALSH Gournerie	16h50

#### Circuit n°2 - Stéphane Hessel - Gournerie

8 h 30	ALSH Stéphane Hessel	17h25
8 h 40	CSC Le Grand B (parking derrière le CSC, rue de Marseille)	17h15
8 h 50	École de la Rabotière	17h05
9 h 05	ALSH Gournerie	16h50

### Tarifs

	Taux d'effort	Ex tarif QF 350	Ex tarif QF 500	Ex tarif QF 750	Ex tarif QF 1000	Tarifs plafond
ALSH Journée	1 %	3,50 €	5 €	7,50 €	10 €	21,90 €

\* Accueil de loisirs sans hébergement

Inscriptions  
à partir du  
lundi 20 novembre  
Dès 7 h sur  
Kiosque famille

## Comment s'inscrire ?

Complétez, signez et retournez la fiche de réservation pour chacun de vos enfants à la direction de l'éducation à **partir du lundi 20 novembre**. Fiche de réservation disponible dans les services, les accueils périscolaires, détachable page 11, téléchargeable sur [saint-herblain.fr](http://saint-herblain.fr) ou Kiosque famille.

Réservation possible en ligne sur : [kiosquefamille.saint-herblain.fr](http://kiosquefamille.saint-herblain.fr)

Réponse des services à **partir du lundi 27 novembre**.

## À noter

**Avant toute inscription** à une activité, vous devez constituer ou mettre à jour votre dossier "famille et enfant" 2023-2024 (fiche enfant complétée, signée et mentionnant la date de DT Polio). Les familles sont invitées à être à jour de tout paiement avant toute nouvelle inscription aux services et activités proposées par la Ville. Documents disponibles auprès de la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).

Si votre enfant a besoin de la mise en place d'un Projet d'accueil individualisé (PAI), vous devrez obligatoirement fournir lors de son inscription un PAI Ville Éducation. Sans ce document, l'enfant ne pourra pas être accueilli et l'inscription sera refusée. Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités périscolaires et extrascolaires. Vous n'avez aucune démarche à engager si vous avez déjà fourni ce PAI pour l'année 2023/2024.

### En ligne sur Kiosque famille :

**1** Connectez-vous au Kiosque famille

**2** Sélectionnez la rubrique "S'inscrire à une activité"

**3** Choisissez l'activité souhaitée sous le nom de votre enfant

**4** Choisissez la structure d'accueil en fonction de l'âge de votre enfant

**5** Réservez l'accueil en sélectionnant les jours dans le calendrier.

### Privilégiez l'inscription en ligne.

#### Par courrier :

Mairie de Saint-Herblain  
Direction de l'éducation  
BP 50167 - 44802  
Saint-Herblain cedex

#### En déposant le dossier :

Direction de l'éducation  
9 rue de Charente  
44800 Saint-Herblain

## Kiosque famille : du nouveau sur les réservations

La Ville teste de nouvelles modalités de réservations via Kiosque famille pour mieux évaluer les besoins des familles.

Lors de la réservation, vous accédez désormais à **l'ensemble des jours du calendrier de votre enfant**. Votre demande est ensuite traitée. Vous recevrez une réponse à **partir du lundi 27 novembre**, en consultant la messagerie du Kiosque, rubrique « Suivre mes demandes ». Consultez l'ensemble de vos réservations dans la rubrique : « Visualiser mon calendrier de réservations ».

Une fois l'inscription de votre enfant validée, vous pourrez **compléter, modifier ou annuler vos réservations jusqu'au jeudi 14 décembre inclus** dans la rubrique : « Modifier mes réservations ». À ce stade de la procédure en ligne, les journées d'accueils de loisirs, dès lors qu'elles sont accessibles dans le calendrier, peuvent être réservées automatiquement et ne nécessitent aucune validation de nos services.



Compte tenu d'un nombre de places limité, les réservations seront prises par ordre d'arrivée dans nos services ou sur Kiosque famille, dans la limite des places disponibles.



## Comment déclarer l'absence de votre enfant ?

Vous devez signaler impérativement l'absence de votre enfant au plus tard avant 10 h le jour même de l'absence auprès de la direction de l'éducation au 02 28 25 26 39.

Vous devrez fournir, dans les 3 jours suivant l'absence, votre justificatif ou un certificat médical (cachet de La Poste faisant foi). L'absence ne sera pas facturée qu'à cette double condition. Une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.



## Modalités de facturation et de paiement

Facture réalisée en fonction de la réservation : tous les jours réservés sont facturés. Réception d'une facture dans le mois qui suit les vacances. Règlement à effectuer à réception de la facture.

**Modes de paiement autorisés indiqués sur la facture.**

**Attention** : une absence non signalée est facturée, même avec un justificatif.

## Modes de paiement privilégiés

### Prélèvement automatique

Par mandat de prélèvement SEPA adressé à la direction de l'éducation avec un relevé d'identité bancaire (RIB).

Formulaire d'adhésion au prélèvement automatique disponible sur simple demande auprès de nos services ou téléchargeable via Kiosque famille. Le prélèvement SEPA s'effectue sur votre compte bancaire à la date mentionnée sur votre facture.

### Paiement en ligne, via Kiosque famille

Accessible 24h/24 et sécurisé, il facilite vos démarches et vous permet de régler avec votre carte bancaire via internet.

*Les autres modes de paiement restent ouverts aux familles ne pouvant avoir recours à ces deux modes de paiement, sous réserve de contacter la direction de l'éducation (02 28 25 26 39).*

*Les "CESU" ne sont pas autorisés pour le règlement des ALSH\* organisés pendant les vacances scolaires.*

\* Accueil de loisirs sans hébergement

# FIGHE D'INSCRIPTION LOISIRS

## 10/13 - 13/15 ANS VACANCES DE NOËL

Fiche à retourner ou à déposer à la direction des jeunes, des sports et de l'action socioculturelle à partir du mercredi 6 décembre 2023 - Carré des services, 15 rue d'Arras - 44800 Saint-Herblain

### Renseignements enfant

Nom .....

Prénom .....

Né·e le .....

L'enfant a-t-il un PAI\* ? oui  non

Si oui, il sera à transmettre à l'accueil du Carré des services : 02 28 25 22 60.

L'enfant est autorisé à rentrer seul après les activités : oui  non

### Renseignements famille

Nom .....

Prénom .....

Tél .....

Mail .....

## Du 2 au 5 janvier 2024

### Centre socioculturel du Sillon

Date	Offre	Activités	Choix
mardi 2	Offre 10-13 ans	Futsal	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Escalade Block'Out	<input type="checkbox"/>
merc. 3	Offre 10-13 ans	Cinéma	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Activités libres	<input type="checkbox"/>
jeudi 4	Offre 10-13 ans	Crée ton tee-shirt personnalisé	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Soirée ciné/raquette	<input type="checkbox"/>
vend. 5	Offre 10-13 ans	Patinoire	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Activités libres	<input type="checkbox"/>

### Centre socioculturel Le Grand B

Date	Offre	Activités	Choix
mardi 2	Offre 10-13 ans	Futsal	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Escalade Block'Out	<input type="checkbox"/>
merc. 3	Offre 10-13 ans	Cinéma	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Activités libres	<input type="checkbox"/>
jeudi 4	Offre 10-13 ans	Crée ton tee-shirt personnalisé	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Soirée ciné/raquette	<input type="checkbox"/>
vend. 5	Offre 10-13 ans	Patinoire	<input type="checkbox"/>
	Offre 13-15 ans	Activités libres	<input type="checkbox"/>

\* PAI : Projet d'accueil individualisé

## À noter

Date limite pour s'inscrire à une activité : la veille à 12 h.

Date limite d'annulation : le vendredi de la semaine précédent l'activité à 12 h.

Exemple : pour une activité ayant lieu le mardi 2 janvier, la date limite d'annulation est le vendredi 29 décembre à 12 h.

Uniquement par écrit (papier, mail, Kiosque famille).

Fait à .....

le .....

Signature

Cadre réservé à l'administration

Date .....

Heure .....

Code famille .....

# FICHE D'INSCRIPTION ACCUEILS DE LOISIRS

## 3/10 ANS VACANCES DE NOËL

Fiche à retourner à la direction de l'éducation à partir du lundi 20 novembre 2023

Par courrier : Mairie de Saint-Herblain - Direction de l'éducation, BP 50167 - 44802 Saint-Herblain cedex  
ou à déposer directement : 9 rue de Charente - 44800 Saint-Herblain

### Renseignements enfant

Nom .....

Prénom .....

Né·e le .....

L'enfant a-t-il un PAI\* ?

oui  non

Si oui, un PAI spécifique est obligatoire pour l'accueil de loisirs (Le PAI de l'école n'est pas applicable dans les activités extrascolaires).  
Contacter la direction de l'éducation.

Sans ce document PAI Ville éducation, l'enfant ne pourra pas être accueilli.

### Renseignements famille

Code famille .....

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

.....

Code postal .....

Ville .....

Tél .....

(indiquer un n° de téléphone où vous pouvez être contacté·e rapidement par nos services lors du traitement des inscriptions)

ALSH\*\* (1<sup>er</sup> choix) : .....

ALSH (2<sup>e</sup> choix) : .....

À défaut de place dans vos deux premiers choix, acceptez-vous un autre ALSH :  oui  non

Si non, inscription automatique en liste d'attente dans l'ALSH 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> choix

Date	Journée	Date	Journée
26 DÉC	<input type="checkbox"/>	2 JAN	<input type="checkbox"/>
27 DÉC	<input type="checkbox"/>	3 JAN	<input type="checkbox"/>
28 DÉC	<input type="checkbox"/>	4 JAN	<input type="checkbox"/>
29 DÉC	<input type="checkbox"/>	5 JAN	<input type="checkbox"/>

### À noter

Fiche de réservation à adresser au plus tard le 14/12/2023 à la direction de l'éducation.

### Rappel

La réservation à une journée d'accueil de loisirs est ferme et définitive et sera facturée.

\* PAI : Projet d'accueil individualisé

\*\* ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

Fait à .....

le .....

Signature

**ATTENTION** : cette fiche de réservation ne sera pas traitée par nos services si vos dossiers famille et enfant ne sont pas à jour.  
Fiche à retourner par courrier postal ou à déposer directement à la direction de l'éducation.

# DISPONIBLES

DANS LES LIEUX PUBLICS DE VOTRE VILLE

Des offres pour chaque période de vacances 3/15 ans



Des offres de séjours d'été 5/17 ans



Un guide pratique annuel 3/17 ans

La Prog' octobre-décembre  
Le programme trimestriel des 14/25 ans